

Le 22 octobre 2015, à Lyon

## Communiqué de presse

---

### **Création, suppression et transferts d'entreprises : un bilan positif pour la Métropole de Lyon, et pour l'emploi avec un effet d'entraînement pour les territoires limitrophes**

*L'Insee Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon dévoilent ce jour à l'occasion d'une conférence de presse, les résultats d'une étude sur le renouvellement du tissu économique sur le territoire de la Métropole (créations et suppressions d'entreprises, transferts d'établissements) et de son impact en termes d'emplois sur la période 2003 à 2013.*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, près de 100 000 établissements sont présents sur la Métropole Lyonnaise, correspondant à 440 000 emplois salariés du secteur marchand. **En 10 ans, de 2003 à 2013, le territoire métropolitain compte chaque année en moyenne 3 000 établissements et 4 000 emplois salariés supplémentaires, dépassant les moyennes régionale et nationale.**

Pour David Kimelfeld, 1<sup>er</sup> Vice président de la Métropole de Lyon, en charge de l'économie, l'emploi et l'insertion, « Cette étude de l'Insee confirme ce que nous renvoyent chaque jour les entreprises du territoire avec lesquelles nous sommes en contact, qu'il s'agisse de grands groupes ou de start up naissantes : même si la situation de l'emploi au niveau national reste difficile, notre territoire conserve un dynamisme fort, et continue de se renouveler », a déclaré David Kimelfeld, à l'occasion de cette conférence de presse.

- **Le renouvellement des établissements entre 2003 et 2013 :**

3 000 établissements du secteur marchand s'implantent chaque année en moyenne (+ 3,5 %) sur le territoire de la Métropole de Lyon, qui renouvellent de façon importante le tissu entrepreneurial : **sur 100 nouvelles structures, 72 sont en effet des créations pures, ex nihilo.** Pour le reste, il s'agit de modifications de nature structurelle : 22 établissements transférés sur un nouveau site, 5 reprises par un nouveau propriétaire ou, de manière plus anecdotique, une réactivation après une période d'arrêt. **De la même façon, pour 100 établissements qui disparaissent, 66 ferment définitivement ou temporairement, 28 sont déplacés vers un autre site et 6 sont rachetés.**

**En moyenne, quatre établissements sur dix sont concernés chaque année par ces mouvements :** 21 % des établissements sont apparus au cours de l'année et 18 % ont disparu dans le même temps, soit un taux de renouvellement de 39 %. Ce taux est supérieur à celui réalisé sur la France métropolitaine et sur Rhône-Alpes (34 %). **Ce phénomène de renouvellement est particulièrement important dans les établissements de petite taille : un établissement sans salarié sur deux est concerné chaque année par une création ou une disparition.**

Dans l'industrie, les nouveaux établissements compensent tout juste les 14 % qui disparaissent au cours de l'année. Les créations sont plus nombreuses dans la construction (26 % contre 22 % de disparitions), ainsi que dans les services (22 % de créations contre 18 % de disparitions). La prépondérance du tertiaire dans les métropoles et la mobilisation de moyens associée favorisent cette dynamique de création.

- **L'impact sur l'emploi de ce renouvellement ?**

Les 4 000 emplois supplémentaires créés en moyenne chaque année sur le territoire de la Métropole sont la résultante du mouvement suivant : 68 000 emplois sont créés (dont plus de la moitié dans les établissements en croissance existants l'année passée) et 64 000 emplois sont supprimés.

Globalement, l'emploi marchand progresse dans les services alors qu'il diminue dans l'industrie. Mais les secteurs d'activité où l'emploi salarié marchand progresse le plus sur la période 2003-2013 le doivent aux effets cumulés des renouvellements d'établissements de l'année ainsi qu'au développement des établissements pérennes.

Sur la Métropole, **les gains d'emploi salarié ne sont pas particulièrement dus aux créations d'établissements mais plutôt aux établissements déjà présents sur le territoire.** Les créations et disparitions d'établissement entraînent globalement une perte de 1 600 emplois salariés chaque année (- 0,4 %) : en effet, les gains d'emplois dus aux créations ne compensent pas les pertes dues aux disparitions, car même s'ils sont plus nombreux, les établissements nouvellement créés sont de plus petite taille (1,2 salarié en moyenne, contre 1,9 dans les établissements qui disparaissent et 5 dans les pérennes).

En revanche, **les déplacements d'établissement sont pourvoyeurs d'emplois sur la Métropole** (+ 1 300 salariés chaque année). Ces déplacements participent pour + 0,3 % à l'augmentation annuelle de l'emploi.

**Par ailleurs, la proximité de la Métropole bénéficie directement à l'aire urbaine proche : celle-ci bénéficie de l'effet d'entraînement de la Métropole, qui joue favorablement pour 1,1 point de croissance annuelle de l'emploi salarié marchand.** Cet effet est particulièrement fort dans la partie « Ouest-Monts du Lyonnais » (dans le prolongement des communes de Brignais, Chaponost ou Lentilly), ainsi que dans la zone Est Lyonnais-Pays de l'Ozon (depuis l'aéroport Saint-Exupéry jusqu'au sud de la Métropole).

### **Pour en savoir plus :**

**Renouvellement des établissements de la Métropole de Lyon : un socle pour les emplois de demain**

*Insee Analyses Rhône-Alpes n°41, octobre 2015*

**Créations d'établissements dans le Grand Lyon : un effet métropole**

*Insee Flash Rhône-Alpes n°13, juin 2015*

### **Contact Insee :**

Laure Héлары  
04.78.63.26.96  
laure.helary@insee.fr

### **Contact Grand Lyon :**

Natacha HIRTH  
04.26.99.39.51  
nhirth@grandlyon.com